

Marseille, le 12 juillet 2010

## A l'attention des Présidents des Organismes déconcentrés de la FFESSM

**Objet : l'évolution de la pêche sous-marine au sein de la FFESSM**

Madame, Monsieur, Chers Amis,

L'équipe dirigeante de la FFESSM s'est investie dans sa politique dédiée au développement durable, suivant les recommandations du CNOSF, du Ministère des sports et du MEEDDM. Il s'agit d'une démarche citoyenne, à laquelle nous nous sommes donnés les moyens d'adhérer de façon crédible, et qui répond aux grandes orientations de la société française, telles que voulues par notre gouvernement.

En particulier, La FFESSM s'est engagée dans la **charte d'engagement et d'objectifs pour une pêche maritime de loisir éco-responsable**.

Accompagné de nos élus J. Bréchaire, P. Petit De Voize et S. Gauchet, j'ai eu le plaisir de signer cette charte le mercredi 7 juillet avec le Ministre d'Etat Jean-Louis Borloo, et le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Bruno Le Maire.

Les autres signataires étaient :

- *la Fédération Française des Pêcheurs en Mer,*
- *la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France,*
- *la Fédération de Chasse Sous-Marine Passion,*
- *le Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins,*
- *l'Union Nationale des Associations de Navigateurs,*
- *l'Association nationale des élus du littoral*
- *le Conservatoire national du littoral*
- *l'Agence des aires marines protégées*
- *le Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques*

Il faut noter la convergence des points de vue entre la FFESSM et une autre fédération de pêche sous-marine (Fédération Chasse sous-marine Passion) notamment sur la prise en compte du développement durable dans cette discipline. En revanche, la FNPSA (Fédération Nautique de pêche sportive en apnée), dont certains membres ont initié le contentieux du Conseil d'Etat, ne fait pas partie des signataires.

Il appartient désormais aux forces vives de la fédération, dont notre commission nationale de PSM, de faire le point et d'en tirer des axes de développement. J'ai largement évoqué quelques pistes avec le président de la commission nationale de PSM, et nous aurons, lors de la réunion du Comité Directeur National à l'automne, un débat pour en discuter tous ensemble.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Amis, l'expression de mes salutations sportives et amicales.

Jean-Louis BLANCHARD  
Président de la FFESSM

